



Record of Filing

Relevé de dépôt

10140755 MANITOBA

registered under *The Business Names Registration Act* in accordance with the attached Registration of a Business Name filed on

est enregistré sous le régime de la Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux conformément à la formule ci-jointe, Enregistrement d'un nom commercial, déposée le

11 AUGUST/AOÛT 2022

This registration will expire three years from the date of registration shown on this Record of Filing.

Cette inscription expirera trois ans après la date d'inscription indiquée sur ce relevé de dépôt.

10140755 Registry Number / Numéro de registre

> Issued Electronically Délivré par voie électronique

Deputy Director/directeur adjoint
The Business Names Registration Act /
Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux

The Business Names Registration Act /
Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux

Dépôt électronique

Companies Office/
L'Office des compagnies

Electronic Filing/

Manitoba 🐆

REGISTRATION OF A BUSINESS NAME / ENREGISTREMENT D'UN NOM COMMERCIAL

PLEASE PRINT OR TYPE / ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE OU DACTYLOGRAPHIER.

1) Business name / Nom commercial

10140755 MANITOBA

2) Name and address (include postal code) to which duplicate should be returned and Renewals will be mailed /

Nom et adresse (y compris le code postal) de la personne à laquelle le double doit être renvoyé et les renouvellements seront postés

3) Contact person, if different from registrant / Personne-ressource s'il ne s'agit pas du déclarant

YUTONG ZHAO

YUTONG ZHAO 1220 COLBY AVE

WINNIPEG, MB R3T 2P9

CANADA

Tel. (8:30-4:30) / Tél. (8 h 30-16 h 30)

(204) 293-0625

4) The place of business is (full address, including postal code) / Adresse complète de l'établissement (indiquer le code postal)

1220 COLBY AVE, WINNIPEG, MB, CANADA, R3T2P9

Note: The listing of a business address outside of Manitoba constitutes a statement by you that the business has no physical address in Manitoba. Where the business has a physical address in Manitoba, the Manitoba address must be listed. /

Remarque : En donnant une adresse à l'extérieur du Manitoba pour l'entreprise, c'est comme si vous déclariez que l'entreprise n'a pas d'adresse physique au Manitoba. Lorsque l'entreprise possède une adresse physique au Manitoba, il faut indiquer cette adresse.

5) The date of start of business (cannot be more than 30 days in future) / Date du début des affaires (les affaires doivent débuter dans les 30 jours)

14 AUGUST/AOÛT 2022

5) The main type of business is / Type principal d'affaire

MISCELLANEOUS SERVICES

7)(a) Does the registrant(s) of this business have a Business Number / Le ou les déclarants de cette entreprise ont-ils un numéro d'entreprise?

NO

(b) If the answer to (a) is "yes", please set out the Business Number / Dans l'affirmative, indiquer ce numéro.

Declaration:

The business name being registered is not that of another known firm, company, corporation or unincorporated association, or a name liable to be confounded or confused with the other name, or otherwise objectionable on public grounds.

No other firm, person or corporation is associated in partnership with the registrant(s).

Déclaration:

Le nom commercial projeté n'est pas celui d'une autre entreprise, compagnie, corporation ou association non constitu ée en corporation connue, ni un nom qui peut être confondu avec l'autre nom ou qui est inadmissible pour des raisons d'ordre public.

Aucune autre entreprise, personne ou corporation n'est associée dans une société en nom collectif avec le(s) déclarant(s).

8) Registrant(s) / Déclarant(s) –

Note: Please ensure that you register your business the same when registering with other government offices. For example, if you register a business name with the Companies Office as a sole proprietorship, it is important to register as a sole proprietorship when registering with other government offices.

Remarque: Quand vous enregistrez votre entreprise, vous devez faire attention à utiliser la même dénomination que celle que vous donnez aux autres bureaux du gouvernement. Par exemple, si vous enregistrez un nom commercial auprès de l'Office des compagnies en tant que propriété unique, il est important que ce soit la même dénomination que celle que vous donnez aux autres bureaux du gouvernement.

Full name / Nom complet	Residence address / Adresse résidentielle	Signature / Signature

YUTONG ZHAO, 1220 COLBY AVE, WINNIPEG, MB, CANADA, R3T2P9

Electronic Filing/ Dépôt électronique

IF TWO OR MORE REGISTRANTS ARE LISTED

ABOVE: Where there is more than one (1) registrant listed above, the business will be characterized and coded in the records of the Companies Office as a "partnership", unless you advise in writing, at the time that this document is filed, that the business is not a partnership.

CAS OÙ IL Y A PLUSIEURS DÉCLARANTS INDIQUÉS

PLUS HAUT: Lorsqu'il y a plusieurs déclarants indiqués plus haut, l'entreprise sera qualifiée de « société en nom collectif » et se verra attribuer un code à ce titre dans les dossiers de l'Office des compagnies, sauf si vous déclarez par écrit que l'entreprise n'est pas une société en nom collectif, au dépôt du présent document.